



USINE DE SOTTEVILLE

FUMISTERIE SUITE

Prime exceptionnelle Macron

Le délai de 24 heures étant passé, le délégué central a eu un entretien téléphonique avec le DRH France pour connaître leurs dernières propositions.

La réponse est sans appel, il n'y aura pas 1 cts de plus à savoir 350 euros net et sans versement supplémentaire.

La demande des salariés et du syndicat FILPAC CGT des 2 sites est également sans appel. Ils demandent les mêmes conditions que l'an passé :
1000,00 € net pour tous les salariés qui gagnent moins de 3 fois le smic (4768,41 €) et 1000,00 € chargé (environ 23%) pour le reste des salariés qui sont au-dessus, avec une prime supplémentaire environ de 300,00 €, qui permettra d'avoir 1000,00 € net.

Nous constatons qu'il n'y a toujours pas de **CONSIDERATION** envers les salariés de Sotteville les Rouen et de VSE pour cette prime.

Petit rappel : Conditions de travail déplorables qui se dégradent et sans formation sur les nouveaux équipements. Aucune rétribution significative pour les 600 jours sans accident (record historique) à part quelques rouleaux de papier CUL... **Merci patron !!!**

A partir du 28 Octobre 2021, le site de Sotteville et VSE se mettent en grève illimité au minimum 1h par jour et par équipe.
Il n'y a que le rapport de force qui fera réagir notre direction France pour reconnaître enfin l'engagement des salariés pendant cette période difficile.